

Avant le départ à l'école,

Les parents ont un rôle important dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetable, utilisation des poubelles, **fourniture de masques...**).



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée

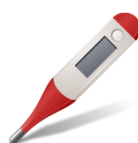


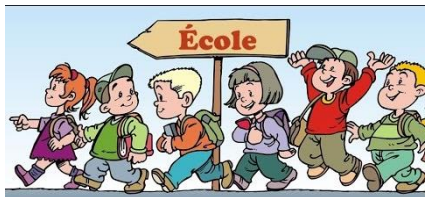

Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)

Avant le départ à l'école,

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes (fièvre, toux sèche, fatigue, toux grasse, maux de tête,...) chez leur enfant,

les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.



Pas de symptôme, pas de fièvre	Symptômes évocateurs, fièvre	
<p style="text-align: center;">↓</p> 	<p style="text-align: center;">↓</p> 	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">prendre avis du médecin traitant pour décider ou non de recourir à un test RT-PCR ou à un test antigénique.</p>

A l'arrivée à l'école

Les enfants devront se laver les mains à l'arrivée à l'école.



A l'arrivée à l'école ou à la garderie, les parents devront veiller au lavage des mains de leur enfant.

Les parents peuvent aussi distribuer une dose de gel hydroalcoolique. (Attention, les enfants ne sont normalement pas autorisés à avoir avec eux un flacon).



Si les parents souhaitent rentrer dans les bâtiments, ils devront également se désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique (S.H.A.).

Au retour à la maison

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée.

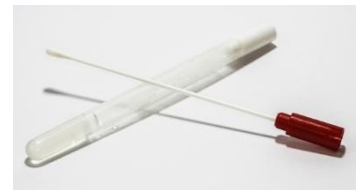


Gestion d'un cas suspect dans un établissement scolaire

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire doit conduire à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.



En cas de symptômes évocateur, les parents de l'enfant seront avertis et devront assurer la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant dans un centre prévu à cet effet.



L'enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.

Gestion d'un cas suspect dans l'entourage familial proche

Les parents doivent déclarer à l'école, la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné.

Grands principes en cas de détection d'un cas avéré dans un établissement scolaire

« La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles. » Les parents seront prévenus préférentiellement par mail.